

# Rapport sur la durabilité 2021

Fondation collective Vita

# Généralités

4

Temps forts de l'année

6

## 1 Principes du développement durable

8

## 2 Trois piliers principaux

10

2.1 Actionnaire active

12

2.2 Décarbonisation durable

16

2.3 Placements axés sur l'impact

19

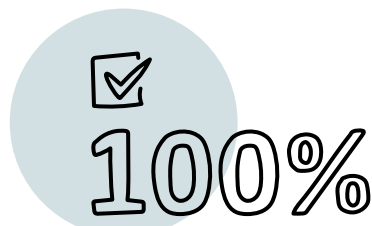
# Fondation collective Vita

## Engagement en faveur de la durabilité 2021

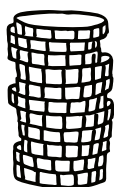


# 1'407

**Assemblées générales**  
au cours desquelles la Fondation collective Vita s'est prononcée.



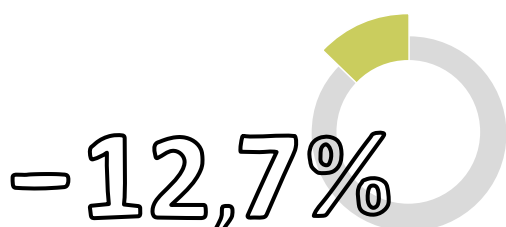
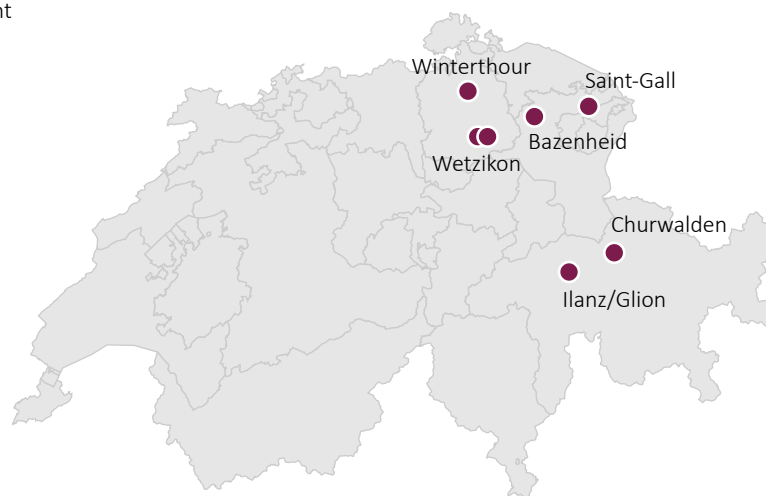
**Investir de façon responsable,**  
car tous les gérants de fortune ont signé les principes des Nations Unies pour l'investissement responsable (UN PRI – United Nations Principles for Responsible Investment).



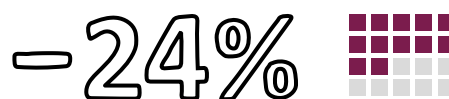
# 230 mio.

**Volume d'investissement en francs**  
dans le groupe de placement  
«Logement pour seniors».

**7 projets prévus ou mis en œuvre**  
pour promouvoir des logements et habitats attractifs et orientés vers l'avenir, où il fait bon vieillir sereinement.



**-12,7%**  
**d'intensité carbone moyenne pondérée**  
Nous avons réussi à diminuer l'intensité carbone moyenne pondérée du portefeuille d'actions de la Fondation collective Vita de 12,7% depuis 2019 (année de référence).



**-24%**  
**d'émissions de CO<sub>2</sub>**  
dans la catégorie de placement Immobilier Suisse depuis 2010.

# Généralités

La Fondation collective Vita a mis l'accent sur le développement durable au plus tôt.

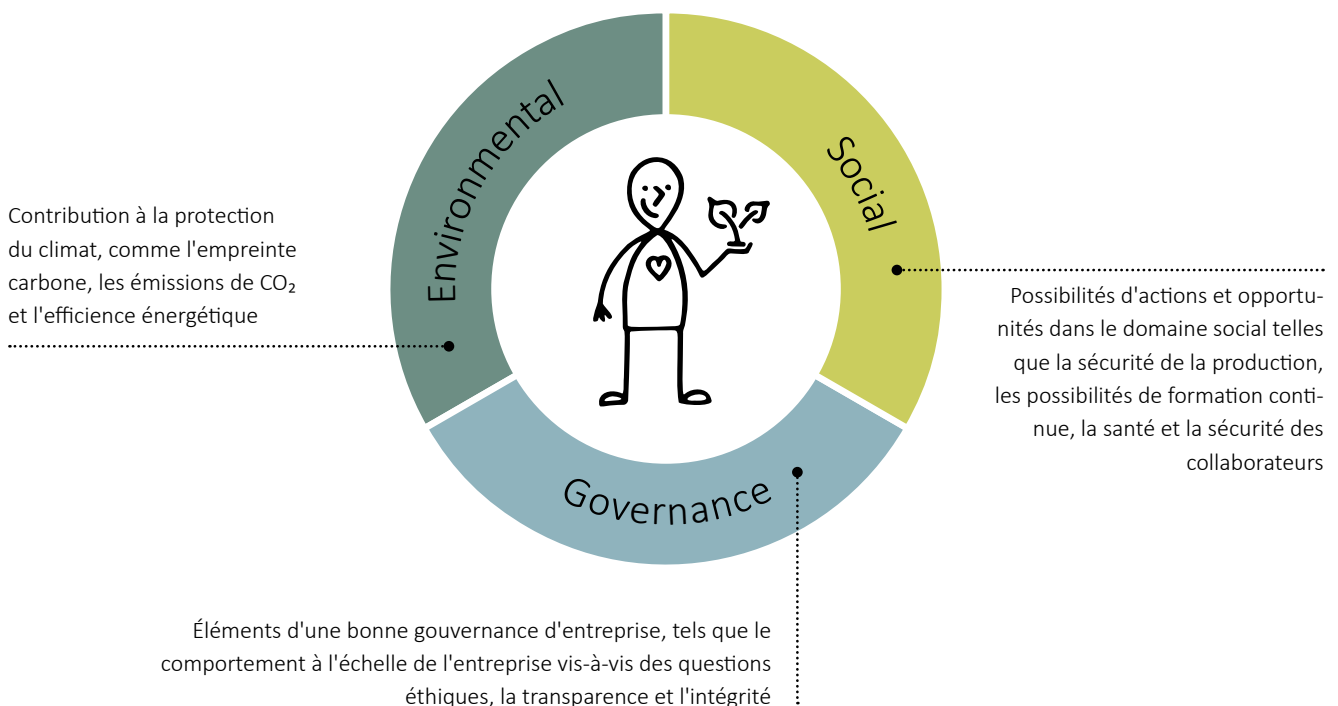
Comptant parmi les plus grandes institutions collectives et communes semi-autonomes de Suisse, nous nous engageons en faveur d'une distribution équilibrée et équitable des prestations de vieillesse et minimisons progressivement les solidarités non prévues par le système afin de garantir un avenir financier serein aux bénéficiaires.

Afin de réaliser les revenus des placements dont nous avons besoin, nous investissons sur le long terme. Notre action doit produire un effet positif sur la société. C'est pourquoi l'investissement responsable est l'un des piliers de notre stratégie de placement. Nous investissons de manière ciblée dans des placements à impact positif («Impact Investing»). Dans la mise en œuvre des processus de placement, nous prenons explicitement en compte les aspects écologiques (E), sociaux (S) et de la gouvernance d'entreprise (G). La Fondation collective Vita suit une approche de durabilité positive et gère son portefeuille en ce sens. La gestion des risques permet d'éviter les risques dans le portefeuille et, si nécessaire, la fondation mène un dialogue concret avec les entreprises dans lesquelles elle investit dans le cadre de la gestion active du portefeuille.

La Fondation collective Vita a mis l'accent sur les investissements responsables et a intégré très tôt les aspects de la durabilité dans ses décisions de placement. Dès 2010, elle s'est fixé un objectif de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> dans la catégorie de placement Immobilier Suisse. Nous exerçons activement nos droits de vote depuis 2011 et nous prélevons l'empreinte carbone de l'ensemble de notre portefeuille depuis 2017. En 2020, la Fondation collective Vita a défini pour la première fois des principes ESG qui la guident dans la mise en œuvre de sa stratégie de placement. Nous mettons tout en œuvre pour devenir de plus en plus durables: depuis fin 2021, nous sommes l'une des premières institutions de prévoyance de Suisse à avoir adhéré à la «Net Zero Asset Owner Alliance» et nous avons également intégré l'initiative «Climate Action 100+». Par ailleurs, nous avons formulé un objectif de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> pour notre portefeuille d'actions et investirons dorénavant dans des Green Bonds. Les considérations ESG vont être intégrées encore plus efficacement dans les analyses des placements, les stratégies de placement et les processus de construction du portefeuille. Les objectifs pour la stratégie de durabilité et sa mise en œuvre sont fixés progressivement et s'appliquent de la même façon à toutes les catégories de placement.

### Que signifie ESG?

Les critères de l'environnement, de la société et de la gouvernance d'entreprise (Environmental, Social, Governance) sont les fils conducteurs de l'activité opérationnelle d'une entreprise.



# Temps forts de l'année

2021 a été une année mouvementée pour la Fondation collective Vita. Des placements encore plus durables, un nouveau modèle de prévoyance et des normes élevées en matière de transparence garantissent une prévoyance professionnelle sûre et équitable pour toutes les générations.

## Impact Investing

### Mars

Les placements à impact se multiplient. En 2021, la Fondation collective Vita a acquis deux nouveaux projets de «Logement pour seniors»: à Wetzikon et à Churwalden. En outre, les catégories de placement sont volontairement complétées par les Green Bonds.

[www.vita.ch/investissements-durables](http://www.vita.ch/investissements-durables)



## Rapports

### Juin

En 2021, la Fondation collective Vita a publié pour la première fois ses efforts en matière de durabilité. Dans son rapport numérique, elle détaille ce qu'elle a déjà réalisé jusqu'à présent et les efforts qu'elle a entrepris dans le domaine de la durabilité.





## Gouvernance

**Août**

La Fondation collective Vita s'engage en faveur de normes supérieures en matière d'intégrité et de transparence: les processus et les contrôles de SST Vita Dienstleistungs AG, la société de management en charge de la direction de la fondation, sont certifiés selon la norme ISAE-3000 depuis 2021.

**Plus d'informations dans le rapport de gouvernance**

## Stratégie de placement

**Novembre**

La Fondation collective Vita a réalisé un rendement de 8,49% en 2021. Durant l'année sous revue, elle a révisé sa stratégie de placement et décidé de réduire encore les risques de change. Cette nouvelle stratégie vise en premier lieu à stabiliser le portefeuille.

**Plus d'informations dans le rapport de gestion**



## Décarbonisation

**Novembre**

Durant l'année sous revue, la Fondation collective Vita a formulé pour la première fois des objectifs de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> pour les placements en actions. L'un des objectifs visés est de réduire les émissions en CO<sub>2</sub> de 20 pour cent d'ici 2025 par rapport à 2019.



## Adhésions

**Décembre**

Depuis fin 2021, la Fondation collective Vita est membre de «Climate Action 100+» et «Net Zero Asset Owner Alliance». En adhérant à l'Engagement Pool des «Institutional Shareholder Services» (ISS), elle cherche à entretenir un dialogue direct avec les entreprises.

# 1

## **Principes du développement durable**

Les principes ESG fixent les grandes lignes de la mise en œuvre de la stratégie de placement.



## 1. Investissements à long terme

La Fondation collective Vita a pour vision de garantir un avenir financier serein à tous ses assurés. Elle investit durablement, à long terme et tient ses promesses financières.

## 2. Gestion des risques responsable

La Fondation collective Vita se conforme activement à son devoir de diligence et prend en compte les critères financiers et de durabilité dans ses décisions. Ces critères sont intégrés à la gestion des risques, ce qui crée de la valeur ajoutée à long terme.

## 3. Mise en œuvre cohérente

La Fondation collective Vita poursuit son objectif d'intégrer la durabilité dans tous les projets et initiatives opérationnels. La stratégie de placement est mise en œuvre en prenant en considération les critères de durabilité dans toutes les catégories de placement.

## 4. Engagement actif

En tant qu'actionnaire, la Fondation collective Vita exerce ses droits de vote en Suisse et à l'étranger. Si une entreprise enfreint des normes reconnues, nous instaurons un dialogue avec elle. Si ce dialogue ne produit aucun résultat, l'exclusion de l'entreprise est envisagée.

## 5. Placements axés sur l'impact

La Fondation collective Vita investit une partie de sa fortune de façon à produire un impact sur l'environnement, la société et les infrastructures («Impact investing»). Elle se concentre sur les thèmes du changement climatique et de l'évolution démographique.

## 6. Objectifs tournés vers l'avenir

La Fondation collective Vita se fixe des objectifs mesurables et dont le degré de réalisation peut être présenté de façon transparente aux assurés. Les décisions de placement sont fondées et reposent sur des données de grande qualité.

## 7. Coopérations et échanges

La Fondation collective Vita s'engage à respecter les principes d'investissement responsable des Nations Unies (UN PRI) et cherche à dialoguer et collaborer avec différentes organisations et investisseurs dans le secteur du développement durable.

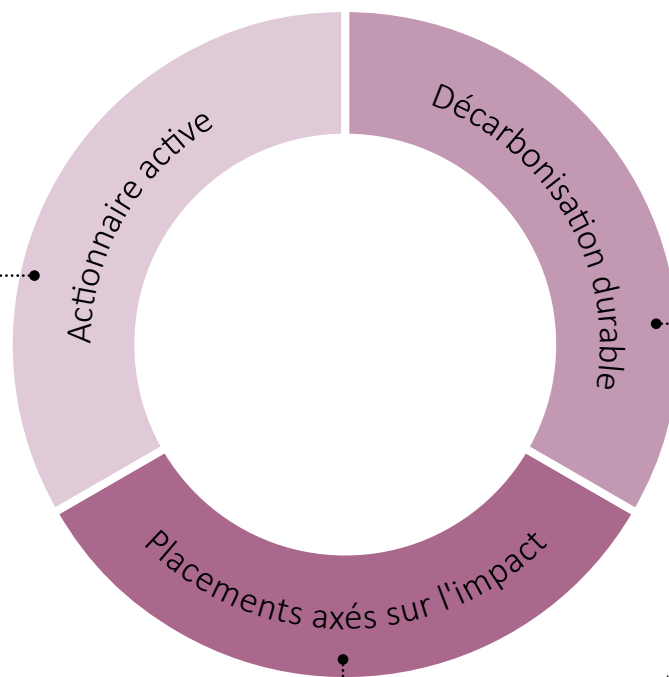
# 2

## Trois piliers principaux

L'engagement en faveur de la durabilité repose sur trois piliers.

Actuellement, dans le secteur de la durabilité, la Fondation collective Vita se concentre sur trois champs d'action. Elle s'engage en tant qu'actionnaire active, réalise des placements axés sur l'impact et investit dans une décarbonisation durable de l'économie.

L'«active ownership» est un élément central pour la Fondation collective Vita: de l'exercice actif des droits de vote au dialogue avec les entreprises.



La Fondation collective Vita vise une combinaison équilibrée de mesures et d'approches complémentaires pour une décarbonisation durable. Cela passe entre autres par la réduction continue et durable des émissions de CO<sub>2</sub>: qu'il s'agisse des investissements immobiliers et en actions en Suisse et à l'étranger ou de ses propres locaux professionnels.

La Fondation collective Vita investit de façon à produire un impact sur l'environnement, la société et les infrastructures. En investissant dans des Green Bonds, nous soutenons des projets qui exercent une influence positive sur le développement durable. Pour nous, l'«Impact Investing» implique aussi la création de logements et habitats d'avenir.

## 2.1

### Actionnaire active

La Fondation collective Vita attache beaucoup d'importance à une bonne gouvernance d'entreprise et s'engage en faveur de normes d'intégrité et de transparence maximales, que ce soit dans sa propre gouvernance d'entreprise – qui est présentée en détail dans le rapport de gouvernance – ou dans ses investissements dans des entreprises. Pour les placements, cela implique une surveillance constante du portefeuille.

#### Exercice des droits de vote

Nous exerçons nos droits de vote d'actionnaire en Suisse et à l'étranger, toujours dans l'intérêt des assurés et avec le concours des «Institutional Shareholder Services» (ISS).

- La rémunération de la Direction et du conseil d'administration, par exemple, doit toujours être appropriée et divulguée, les différents mandats doivent être transparents et les doubles mandats doivent être évités si possible.
- Le principe selon lequel les droits de vote doivent être exercés en se fondant sur des critères de durabilité et pas uniquement sur les recommandations de la Direction, est ancré dans le règlement des placements.
- Nous publions un rapport complet sur l'exercice des droits de vote dans les entreprises suisses et internationales sur le site Internet [vita.ch](http://vita.ch).

- Nous dialoguons activement avec les gérants de fortune, qui sont tous certifiés selon les UN PRI. Pour offrir une valeur ajoutée maximale aux assurés, nous ne nous contentons pas d'édicter des règles d'exclusion, nous soutenons aussi activement les entreprises dans leur transformation vers des modèles d'affaires durables.

#### Dialogue actif

Nous communiquons notre engagement via quatre canaux. En 2021, nous avons adhéré à l'Engagement Pool de l'ISS afin d'entretenir un dialogue direct avec les entreprises sur les thèmes de la durabilité. Nous utilisons aussi d'autres canaux tels que l'adhésion à l'initiative gérée par des investisseurs «Climate Action 100+», l'engagement de nos gérants de fortune externes et notre Climate Action Engagement commun avec le Groupe Zurich. Ce faisant, nous nous concentrons sur la gouvernance d'entreprise, le changement climatique et l'évolution démographique.

- Au premier trimestre de 2022, nous avons participé à l'engagement de l'ISS avec quatre entreprises. Ces entreprises ont enfreint des normes dans le domaine de la corruption et de l'environnement. Parmi elles, il y a une entreprise dans le secteur de l'alimentation en énergie qui figure parmi les 10 entreprises générant le plus d'émissions de CO<sub>2</sub> dans notre portefeuille global.



Droits de vote exercés en 2021

13'979

propositions soumises sur lesquelles la Fondation collective Vita s'est prononcée.

1'407

Assemblées générales au cours desquelles la Fondation collective Vita s'est prononcée.

15,3%

des votes étaient contre les propositions du management.

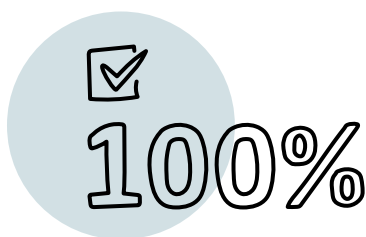
### Intégration dans le processus de placement

- La Fondation collective Vita surveille la durabilité des gérants de fortune pour garantir que les critères de durabilité soient systématiquement respectés dans le processus de placement.
- Nous n'investissons pas dans des armes et armes atomiques controversées – elles sont exclues de notre portefeuille. Sur ce point, nous appliquons la liste des exclusions de l'Association suisse pour des placements de capitaux responsables (SVVK-ASIR). Depuis 2014, nous n'investissons plus directement dans les matières premières et nous excluons tout placement dans des opérations à terme sur le pétrole, le gaz et les produits agricoles.
- Tous les gérants de fortune de la Fondation collective Vita s'engagent activement.

Fisher, par exemple, entretient depuis fin 2020 un dialogue avec une entreprise du secteur minier. En 2021, cinq nouveaux membres indépendants ont apporté un vent de renouveau au sein de la Direction. Quatre des dix membres du conseil d'administration sont des femmes expertes dans le secteur de la durabili-

té. Désormais, le programme de rémunération pour les cadres dirigeants comprend des indicateurs ESG. Outre l'objectif déjà publié de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> des entreprises américaines de 15 pour cent d'ici 2030, l'entreprise s'est engagée à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> des entreprises indonésiennes de 30 pour cent.

Depuis plusieurs années, Wellington mène des négociations ESG avec une entreprise du secteur énergétique qui fait partie des plus gros générateurs d'émissions de CO<sub>2</sub> de son portefeuille. Au début de l'année 2022, les nouveaux objectifs climatiques et les pratiques en relation avec la gestion des risques climatiques ont fait l'objet de nombreuses discussions. L'entreprise établit des rapports dans le cadre de la «Task Force on Climate-Related Financial Disclosures» (TCFD) et s'est engagée à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. La totalité des émissions générées par l'entreprise a pu être réduite de 21 pour cent depuis 2015. Wellington est d'avis que l'entreprise dispose de la technologie et de l'ambition nécessaires pour réaliser ses objectifs à court et à long termes.



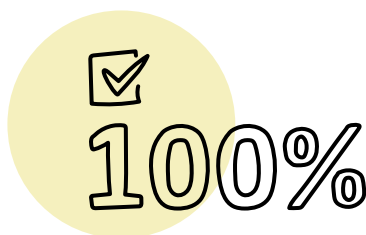
#### Investissement responsable

Tous les gérants de fortune ont signé les UN PRI.



#### Engagement actif

Tous les gérants de fortune font preuve d'un engagement actif avec les entreprises dans lesquelles ils investissent.



#### Processus de placement ESG

Tous les managers d'actions et d'obligations appliquent les critères de durabilité dans leur processus de placement (catégories de placements traditionnelles).

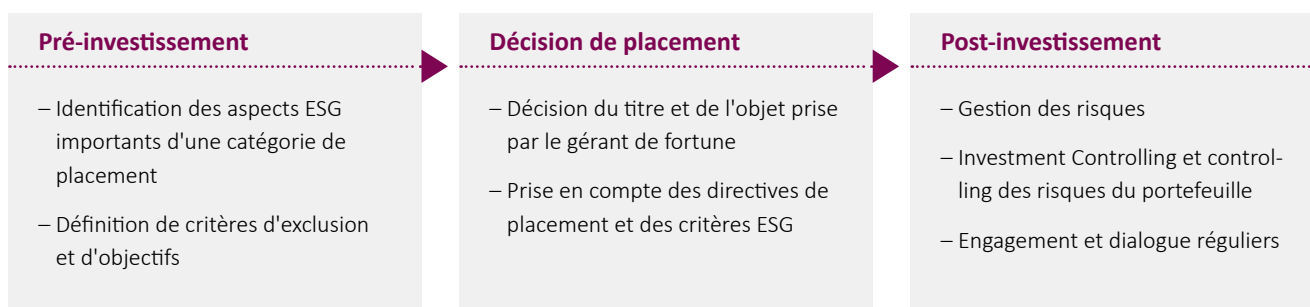
## Adhésions

La Fondation collective Vita s'engage en faveur de la promotion collaborative de la durabilité et participe à diverses coopérations afin de développer ses placements responsables. En 2021, nous avons renforcé notre engagement par deux nouvelles adhésions pour renforcer notre orientation vers la protection du climat et la décarbonisation continue.

- Fin 2021, la Fondation collective Vita a adhéré à l'initiative «Climate Action 100+». Dirigée par des investisseurs, cette initiative veut inciter les plus gros générateurs d'émissions de CO<sub>2</sub> au monde à prendre des mesures contre le changement climatique. Nous jouons un rôle actif en tant qu'«acteur» et participons au dialogue avec les entreprises avec une représentation propre. Nous discutons des objectifs à cibler et des mesures à appliquer pour leur réalisation et faisons part de nos progrès. Ces informations sont consignées dans le [Progress Update 2021 actuel de Climate Action 100+](#).
- Pour promouvoir la décarbonisation, la Fondation collective Vita est la première fondation collective suisse à avoir adhéré à la «Net Zero Asset Owner Alliance». Il s'agit d'un groupe international d'investisseurs institutionnels qui s'engagent à aligner leur portefeuille de placements sur l'objectif «zéro émission nette» à l'horizon 2050.
- Depuis 2020, nous sommes membre de Swiss Sustainable Finance (SSF), qui souhaite renforcer la position de la Suisse dans le secteur de l'économie financière durable. Elle soutient ses membres en développant des pratiques éprouvées, en réunissant les conditions-cadres requises et en créant des outils.
- En 2020, nous avons signé les Principes pour des investissements responsables des Nations Unies (UN PRI). Nous nous engageons ainsi à intégrer les facteurs ESG dans notre gouvernance et notre stratégie de placement et à établir les rapports correspondants sur la mise en œuvre.

## Gestion des risques responsable

La gestion des risques joue un rôle essentiel dans le processus de placement. On peut représenter les phases essentielles en termes de critères ESG dans le processus de placement de la façon suivante:



– Le processus de placement s'achève avec la gestion des risques. C'est également un instrument de contrôle qui fournit des valeurs empiriques et des informations précieuses pour fixer les bons objectifs en fin de compte.

– L'un des principaux outils de gestion des risques d'une caisse de pension est l'Investment Controlling. Il offre un aperçu de tous les indicateurs importants du point de vue des placements. Dans ce contexte, nous allons au-delà des indicateurs financiers ordinaires en intégrant les aspects ESG dans l'Investment Controlling. Chaque trimestre, nous contrôlons les positions cotées d'après les critères ESG. Pour chaque position et le portefeuille global, nous calculons un score qui nous permet de vérifier plus précisément si la notation ESG de l'ensemble du portefeuille reste dans la fourchette prescrite et si la liste des exclusions de l'Association suisse pour des placements de capitaux responsables (SVVK-ASIR) – applicable au portefeuille global – est bien respectée. En outre, nous surveillons de près la part des combustibles fossiles dans notre portefeuille, pour lesquels les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat ont fixé une limite. Il y a donc un risque accru que ceux-ci ne soient plus exploités et se transforment en «stranded assets» (actifs irrécupérables). Cela nous permet d'identifier les écarts en amont et d'en discuter plus rapidement et de façon plus ciblée avec les gérants de fortune concernés.

– Le dialogue avec les gérants de fortune est ponctuel, mais également systématique et régulier. Les critères ESG sont intégrés au controlling des gérants de fortune. La progression de l'intégration des critères ESG est abordée chaque année. Les gérants de fortune sont confrontés à des défis en ce qui concerne les positions individuelles du portefeuille et la progression de l'ensemble du portefeuille fait l'objet d'un suivi rapproché. La progression de l'intégration des critères ESG est également vérifiée dans le cadre d'une enquête réalisée chaque année.

– Chaque trimestre, nous mesurons notre empreinte carbone. Nous la suivons avec attention et considérons nos progrès en la matière. En 2021, la Fondation collective Vita a réfléchi à des objectifs concrets et à des indicateurs pour réduire ses émissions de CO<sub>2</sub>. Ceux-ci sont quantifiés puis publiés (cf. 2.2, Décarbonisation durable).

## 2.2 Décarbonisation durable

Les conséquences du changement climatique sont manifestes: les événements météorologiques extrêmes (sécheresses, inondations ou pluies diluviennes) se multiplient. La protection climatique est l'un des enjeux majeurs de notre temps. Lors de la Conférence de Paris sur le climat à la fin de l'année 2015, plusieurs États se sont engagés à réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'Accord de Paris, signé en 2017 par la Suisse, a pour objectif de limiter le réchauffement moyen de la Terre à un niveau bien inférieur à deux degrés Celsius. L'un des éléments clés pour y parvenir est d'axer les flux financiers sur la réduction de l'impact environnemental.

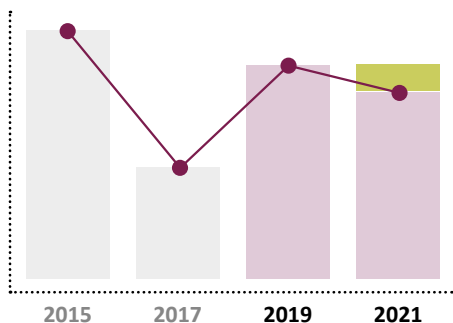
En qualité de grand investisseur, la Fondation collective Vita contribue à réduire les gaz à effets de serre en intégrant les aspects ESG. Depuis 2017, nous mesurons notre empreinte carbone et ciblons une réduction continue et durable de nos émissions de CO<sub>2</sub>: qu'il s'agisse des investissements immobiliers et en actions en Suisse et à l'étranger ou de nos propres locaux. Nous avons déjà défini des objectifs de réduction concrets pour la moitié de notre portefeuille de placement. Nous promovons la décarbonisation progressive de l'ensemble de notre portefeuille en visant l'objectif «zéro émission nette» à l'horizon 2050.

### Nette réduction des émissions de CO<sub>2</sub> dans les placements en actions

En 2021, la Fondation collective Vita a formulé pour la première fois un objectif de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> pour les placements en actions. Cet objectif s'inscrit dans la logique du premier «Target Setting Protocol» de sa nouvelle adhésion à la «Net Zero Asset Owner Alliance». Notre objectif intermédiaire sur la voie de «zéro émission nette»: d'ici 2025, nous souhaitons réduire nos émissions de CO<sub>2</sub> de 20 pour cent par rapport à l'année de référence (2019). Pour le calcul des émissions de gaz à effet de serre de notre portefeuille, nous utilisons comme chiffre-clé l'«intensité carbone moyenne pondérée». Nous considérons les émissions de CO<sub>2</sub> d'une entreprise par rapport à son chiffre d'affaires. Ensuite, nous pondérons cette valeur en fonction de la part de cette entreprise dans notre portefeuille d'actions.

Depuis l'année de référence 2019, l'intensité carbone moyenne pondérée de notre portefeuille d'actions a diminué de 12,7 pour cent. Ce chiffre est 13,7 pour cent inférieur à celui de l'univers d'actions investissables dans le monde (MSCI All Countries World Investable Market Index). Nous sommes donc en bonne voie d'atteindre notre objectif intermédiaire d'ici 2025.

t de CO<sub>2</sub>e / \$ mio. de chiffre d'affaires



# -12,7%

### d'intensité carbone moyenne pondérée

Nous avons réussi à diminuer l'intensité carbone moyenne pondérée du portefeuille d'actions de la Fondation collective Vita de 12,7% depuis 2019 (année de référence).



### **L'immobilier présente un grand potentiel de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>**

Le secteur de l'immobilier fait partie des principaux responsables du changement climatique et de la pénurie de ressources. L'immobilier génère une grande partie des émissions de CO<sub>2</sub>. D'après l'inventaire des gaz à effet de serre de l'Office fédéral de l'environnement, qui fournit une statistique complète, les émissions de CO<sub>2</sub> du parc immobilier suisse représentent plus d'un quart des émissions totales de CO<sub>2</sub> en Suisse. Les leviers à actionner pour améliorer la situation sont les suivants: construction et gestion durables, et investissements ciblés dans des biens immobiliers qui répondent à des normes élevées en matière de durabilité. La gestion active de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre est une composante essentielle d'une gestion responsable des actifs et des bâtiments.

En procédant à la rénovation énergétique des immeubles anciens, en optimisant leur exploitation et en remplaçant le chauffage des immeubles existants de manière structurée, nous pouvons largement contribuer à réduire la consommation d'énergie. Nous ne détenons aucun immobilier direct mais réalisons nos investissements immobiliers via des placements indirects. Dans le cadre du dialogue avec notre gérant de fortune, nous veillons à ce qu'il respecte les objectifs en matière de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.

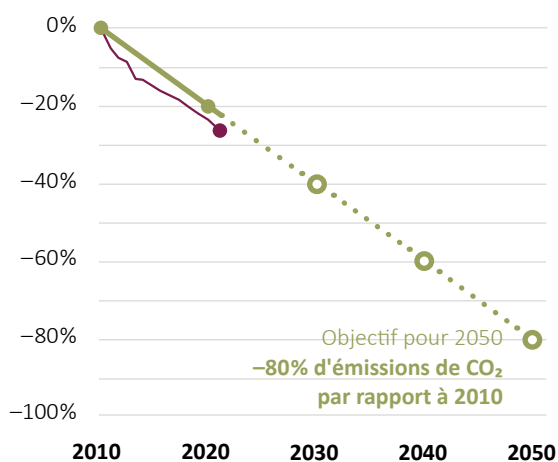
Au cours des dernières années, le Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB) s'est établi comme norme mondiale pour évaluer la performance environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) des fonds immobiliers et des entreprises. Le GRESB Assessment dresse un «GRESB Score» qui tient compte de critères tels que l'engagement, la consommation d'eau, l'efficacité énergétique, la gestion des déchets et la certification des bâtiments. Ce score permet d'établir un comparatif avec les concurrents tout en présentant des mesures d'amélioration de la performance ESG. Tous nos placements immobiliers ont été inclus dans ce comparatif durant l'année sous revue.

### L'immobilier Suisse sur la bonne voie

Dans la catégorie de placement Immobilier Suisse, la Fondation collective Vita a un impact positif:

- Depuis 2010, elle a réussi à réduire nettement ses émissions de CO<sub>2</sub> de 24 pour cent, dépassant l'objectif fixé à -20 pour cent pour 2020.
- Les trois fondations de placement dans lesquelles nous investissons ont participé au Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB) et ont obtenu respectivement 2 et 3 étoiles (sur 5) durant l'année sous revue.
- Nous nous sommes fixé un nouvel objectif intermédiaire: réduire de 20 pour cent encore nos émissions d'ici 2025.

**-24%** d'émissions de CO<sub>2</sub> effectives depuis 2010 dans l'Immobilier Suisse



### Immobilier Europe: «Green Star Rating»

Le groupe de placement Immobilier Europe Direct (IED) est géré par le gestionnaire de portefeuille Schroder Real Estate. Schroder Real Estate participe au Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB) depuis 2011. En 2021, le fonds a obtenu un résultat de 87 sur 100, ce qui lui a valu le statut 5 étoiles (sur 5) et un «Green Star Rating». En septembre 2019, Schroder Real Estate a adhéré au Better Buildings Partnership (BBP): le gestionnaire de portefeuille a signé l'engagement sur le changement climatique et a publié

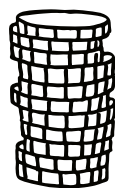
«Pathway to Net Zero Carbon» en décembre 2020. Conformément à l'Accord de Paris, celui-ci documente l'engagement à atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 afin de limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré Celsius. «Net Zero Carbon» est une prochaine étape qui coule de source. Dans ce contexte, d'ici à 2025, Schroder Real Estate a l'intention de réduire ses émissions de CO<sub>2</sub> de 14 pour cent par rapport à 2019 et de 36,6 pour cent d'ici à 2030.

## 2.3 Placements axés sur l'impact

La Fondation collective Vita investit de façon à produire un impact sur l'environnement, la société et les infrastructures. Elle se concentre sur les thèmes du changement climatique et de l'évolution démographique. Depuis 2022, elle intègre les Green Bonds dans sa stratégie de placement. Elle y a déjà investi quelque 250 millions de francs au premier trimestre. Les émetteurs de Green Bonds s'engagent à utiliser les fonds obtenus pour financer des projets écologiques, qui misent par exemple sur les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique ou des bâtiments respectueux de l'environnement. Nous soutenons ainsi des projets qui exercent une influence positive sur le développement durable.

De plus, nous investissons stratégiquement dans les logements et habitats orientés vers l'avenir. Dans ce contexte, nous travaillons en réseau en nous orientant vers les besoins et l'efficacité. Nous faisons preuve d'un engagement actif, du développement du projet à la fin de la phase d'exploitation d'une résidence. Dans le respect d'une politique communale en faveur des personnes âgées, nous nouons des partenariats durables avec les communes et les acteurs locaux. Ces investissements contribuent à réaliser les objectifs de développement durable des Nations Unies: en nous engageant en faveur des logements multigénérationnels, nous promovons une vie saine à tout âge et concevons des groupes d'habitations à la fois inclusifs et durables.

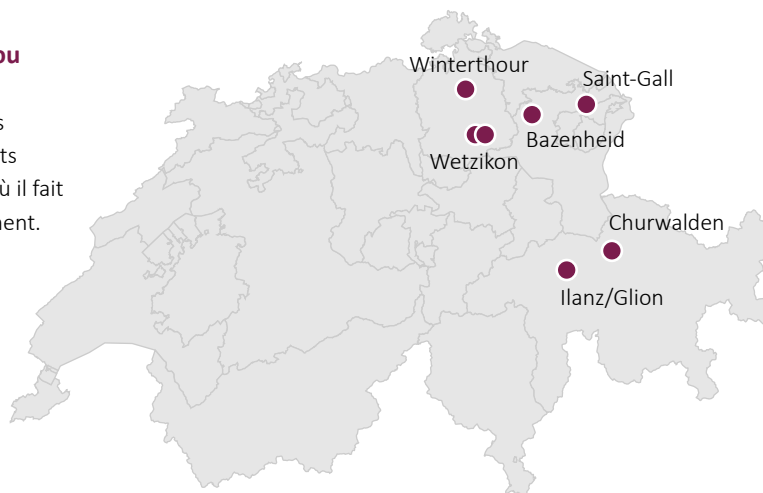
Nous veillons à une construction soucieuse de la durabilité écologique (cf. chapitre 2.2, Décarbonisation durable pour plus d'informations). En 2021, la Fondation collective Vita a acquis deux nouveaux projets à Churwalden et Wetzikon. Notre portefeuille comporte actuellement sept bâtiments résidentiels, comptant au total 400 logements pour un volume d'investissement de 230 millions de francs. Les bâtiments à Bazenheid, Wetzikon et Churwalden sont déjà en service. Les logements adaptés aux générations à Illanz/Glion ont été intégrés au printemps 2022, tandis qu'à Saint-Gall, l'emménagement est prévu pour l'automne 2022.



# 230 mio.

**Volume d'investissement en francs**  
dans le groupe de placement «Logement pour seniors».

**7 projets planifiés ou mis en œuvre** pour promouvoir les logements et habitats d'avenir attractifs, où il fait bon vieillir sereinement.



## Autres rapports de la Fondation collective Vita

---

- **Rapport de gestion 2021**
- **Rapport de gouvernance 2021**

### **Fondation collective Vita**

Hagenholzstrasse 60 | 8050 Zurich  
[www.vita.ch](http://www.vita.ch)